

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Circulaire de Mgr Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. (Extraits). — III La liturgie et les adieux de l'Alleluia. — IV Les religieuses Franciscaines au Manitoba. — V Une Semaine Religieuse. — VI Apostolat de la prière. — VII Mgr Bégin : Imposition du Pallium. — VIII Litanies du Sacré-Cœur. — IX Informations. — X Prière pour la conversion des francs-maçons. — IX Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Vendredi, le 3 février.* — Messe en l'honneur de saint Blaise, suivie de la bénédiction et de l'imposition des clerges de saint Blaise ; cette dernière cérémonie sera répétée à 7.30 heures du soir.

Notre-Dame-de-Pitié. — *Vendredi, le 3 février.* — A 3 heures, saut solennel annuel de l'Oeuvre des Tabernacles. La bénédiction du Très Saint-Sacrement sera donnée par Mgr l'archevêque.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 29. — On annonce la Purification de la sainte Vierge, et le premier vendredi du mois. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 12 février

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Sainte-Dorothée, de Saint-Jean-de-Matha, de Sainte-Scholastique et, par anticipation, de Saint-Valentin.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Romuald (West Farnham).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Notre-Dame-de-Lourdes (Flectau's Mills) J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 29. — Office et messe du dim de la septuagésime, *semi-double* ; 2^e orais. *Deus, qui*, 3^e *Ecclesiae* ou pour le pape. — Aux vêpres mém. de Ste-Martine et suffrages. J. S.

Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal

Au clergé de son diocèse

(EXTRAITS)

Archevêché de Montréal, le 26 janvier 1899.

RÈGLES POUR LE PROCHAIN CARÊME

Mes chers collaborateurs,

La santé d'un grand nombre de personnes a été altérée depuis le commencement de l'hiver par la grippe. Cette maladie et plusieurs autres sévissent encore à peu près partout dans le diocèse.

Dans ces circonstances, il m'a semblé que je devais me conformer à l'esprit de tendresse et de sollicitude dont l'Église a toujours fait preuve à l'égard de ses enfants, en apportant quelques adoucissements aux rigueurs du carême. Faisant usage des pouvoirs conférés, relativement à ce sujet, aux évêques du monde entier par l'indult pontifical de 1892, j'établis donc, pour le prochain carême, la discipline suivante par rapport au jeûne et à l'abstinence.

1o Les seuls jours de jeûne et d'abstinence pendant toute cette période, y compris la semaine sainte, seront les mercredis et vendredis de chaque semaine ainsi que le samedi des Quatre-Temps.

2o Tous les autres jours, on sera exempté du jeûne, et il sera permis de prendre les trois repas en gras. Cette exemption de l'abstinence aux trois repas s'étend même aux personnes qui pourront jeûner les jours où le jeûne est maintenu.

Mais, vous le comprenez, ces tempéraments apportés aux règles ordinaires du carême, bien loin d'affaiblir l'obligation de la pénitence pendant ce saint temps, doivent, au contraire, la

rendre beau-
engage, par
paroissiens,
pénitence, j
veut que toi
l'imitation p

Recommen-
exhortez-les
mondaine et
leurs devoirs
fortement la
ple, de la mo

Une aumô-
parce que je
agréable à D
saines. Vous
église, on fer
et les offrand
fidèles pendan
vêché. Ce tra
de tant d'inté
indigents, aux
tes pauvres.

Usez de tou
amener les fid
œuvres diocés
et la sainteté
nitence.

rendre beaucoup plus impérieuse pour tout le monde. Je vous engage, par conséquent, à redoubler de zèle auprès de vos paroissiens, en particulier dans la chaire et au tribunal de la pénitence, pour les faire entrer dans l'esprit de l'Eglise, qui veut que tout chrétien se prépare aux fêtes de Pâques par l'imitation plus fervente de Jésus-Christ souffrant et crucifié.

Recommandez-leur la fuite du péché et de ses occasions ; exhortez-les à s'éloigner plus spécialement de toute réunion mondaine et de tout amusement propres à les détourner de leurs devoirs ou à les jeter dans la dissipation ; conseillez-leur fortement la pratique persévérante de la prière, du bon exemple, de la mortification chrétienne et de l'aumône.

Une aumône que je recommande entre toutes les autres, parce que je suis assuré qu'elle sera plus particulièrement agréable à Dieu, c'est l'aumône en faveur des œuvres diocésaines. Vous placerez un tronc affecté à cet effet dans votre église, on fera de même dans toutes les chapelles publiques, et les offrandes qui y seront versées volontairement par les fidèles pendant le carême, seront ensuite envoyées à l'archevêché. Ce trésor, formé de l'obole des fidèles, l'évêque, chargé de tant d'intérêts de premier ordre, la distribuera aux plus indigents, aux œuvres les plus en souffrance, aux séminaristes pauvres.

Usez de toute votre influence et de toutes vos ressources pour amener les fidèles à se bien rendre compte de l'excellence des œuvres diocésaines, et aussi pour leur faire sentir l'obligation et la sainteté de l'aumône faite en esprit de religion et de pénitence.

Je demeure bien sincèrement,

Chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

La Liturgie et les Adieux à l'Alleluia



UTREFOIS le peuple chrétien vivait de la vie liturgique, il se nourrissait des mystères sacrés dont l'Esprit divin lui donnait l'intelligence et l'amour. Les joies et les douleurs de l'Eglise trouvaient écho dans ces âmes simples, qui vibraient comme des lyres à l'unisson de l'Epouse du Christ. Pour instruire et émouvoir la foi naïve des populations chrétiennes, des usages souvent d'un charme inexprimable et dont on ne peut que regretter la disparition, s'étaient introduits dans l'Eglise.

Quelques-uns de ces usages ont survécu, il est vrai, mais l'insouciance pour les formes liturgiques et l'affaiblissement de la foi sont cause qu'ils n'éveillent plus dans les âmes les douces émotions qui faisaient palpiter les cœurs de nos pères. Ainsi, par exemple, trois fois par jour l'Angelus apporte encore le souvenir du Verbe fait chair, mais quelques âmes pieuses seulement comprennent le langage de la cloche ; jadis, au contraire, tout le peuple chrétien se rendait à l'invitation qui lui était faite et adorait le grand mystère de l'Incarnation. Aux approches de Noël, ce souvenir devenait plus intime et l'émotion plus profonde. Les grandes antiennes "O" étaient annoncées au son de toutes les cloches ; les soupirs des patriarches et des prophètes devenaient les soupirs amoureux des fidèles. Ils chantaient intérieurement : O Sagesse Eternelle, O Adonaï, O Rameau de Jessé, O Clef de David, O Orient, O Roi des nations, O Emmanuel, venez et sauvez-nous. (1)

Aux cérémonies de l'Eglise vinrent s'ajouter, dans la suite, des usages profanes, les uns puérils ou grotesques, les autres empreints d'une simplicité naïve et touchante, usages qui se développèrent comme une végétation parasite et amenèrent la suppression des cérémonies elles-mêmes. C'est ce qui arriva pour les adieux à l'Alleluia le samedi qui précède la Septuagésime.

(1) Cet usage n'a point encore entièrement disparu, et nous pourrions citer telle basilique, dans une grande ville de France, où les grandes antiennes "O" sont chantées avec une incomparable solennité, et suivies d'un magnifique sermon qui en explique le sens. C'est la retraite préparatoire à la fête de Noël. Un voyageur étranger à la ville, et plus étranger encore à la liturgie, entendant la voix majestueuse de toutes les cloches demanda la raison de cette sonnerie. Il lui fut répondu que c'était pour annoncer les grandes "O" ; et il manifesta son étonnement d'apprendre que la ville avait le jeu des "grandes eaux" comme St-Cloud et Versailles ! Aucun guide du touriste ne faisait mention de cette particularité. Beaucoup de catholiques de nos jours pourraient commettre la même méprise.

La suspen
rites particuli
une douce et
la verve déda
plat de rapp
tionné dans
peut fournir u

Avec l'Alle
tuagésime ser
l'approche de
rigueurs, nos
refrain. Dans
cède la Septu
ces regrets. I
trois Allelui
tule, était un
populaire céle
d'allégresse.

extraits de c
empruntons l

Alleluia, d
Vox peren
Alleluia, la
Est choris
Quem canu
In domo p

Alleluia, m
In perenn
Alleluia, v
Cogit inter
Tempus in
Lugeamus

Puis venai

tions : Allelu
cisceris, alle
alleluia, alle

Alleluia !
tiras, alleluia
chemin, alle

Il semble
associait aux

La suspension de l'Alleluia était accompagnée, au moyen-âge, de rites particuliers dont les uns excitent encore dans l'âme du lecteur une douce et pieuse émotion, tandis que les autres excitent seulement la verve dédaigneuse de ceux qui en lisent la description. Il nous plaît de rappeler ici les uns et les autres. Dom Guéranger n'a mentionné dans son savant ouvrage « l'Année liturgique, » que ce qui peut fournir un aliment à la piété.

Avec l'Alleluia s'envolaient jadis tous les plaisirs permis ; la Septuagésime servait d'avant-coureur au Carême, et l'on conçoit qu'à l'approche de cette longue quarantaine de pénitence avec toutes ses rigueurs, nos pères ne voyaient pas sans tristesse disparaître le joyeux refrain. Dans la plupart des églises, les vêpres du samedi qui précède la Septuagésime étaient tout entières consacrés à l'expression de ces regrets. Les psaumes de la férie avaient pour antiennes deux ou trois Alleluias ; le répons bref qui, à cette époque, suivait le capitule, était un vrai répons de temps pascal, et une hymne alors bien populaire célébrait en des accents touchants les douceurs de ce chant d'allégresse. Nous ne résistons pas au plaisir de citer quelques extraits de cette hymne, elle était d'un souffle si chrétien ! Nous empruntons la traduction de Dom Guéranger :

Alleluia, dulce carmens
Vox perennis gaudii ;
Alleluia, laus suavis
Est choris caelestibus
Quem canunt Dei manentes
In domo per saecula.

Alleluia est un chant de douceur,
une voix d'allégresse éternelle ;
Alleluia est le cantique mélodieux
que les chœurs célestes font re-
tentir à jamais dans la maison
de Dieu.

Alleluia, non meremur
In perenne psallere ;
Alleluia, vox reatus
Cogit intermittere ;
Tempus instat quo peracta
Lugeamus crimina.....

Alleluia ! nous ne sommes pas
dignes de le chanter toujours.
Alleluia ! nos péchés nous obli-
gent à le suspendre. Voici le
temps que nous devons em-
ployer à pleurer nos crimes.

Puis venaient, à l'antienne du *Magnificat*, ces présentes adjurations : *Alleluia ! mane apud nos hodie, alleluia ! et crastina profiscisceris, alleluia ! et dum ortus fuerit dies, ambulabis vias tuas, alleluia, alleluia !*

Alleluia ! reste avec nous aujourd'hui, alleluia ! et demain tu partiras, alleluia ! et lorsque se lèvera le jour, tu continueras ton chemin, alleluia ! alleluia !

Il semble que l'on ne pouvait se séparer de ce chant du ciel, qui associait aux concerts des anges. Dans beaucoup de diocèses, en

Allemagne surtout, Alleluia se laissait tenter : il reparaisait à complies, puis aux matines du dimanche ; il occupait partout la place d'honneur, et ce n'est qu'au *Benedicamus* de laudes qu'avait lieu la séparation. Ailleurs, surtout en France, il était plus raisonnable : il résistait aux plus touchantes instances et après une triple salutation au *Benedicamus* de vêpres, il disparaissait pour huit longues semaines.

A coup sûr tout cela était édifiant, et si l'on s'en était tenu là, il est bien probable que l'Eglise aurait, au moins, toléré ces adieux émus. Mais dans la suite des âges, s'introduisirent des usages plus ou moins grotesques qui amenèrent le concile de Trente à supprimer les cérémonies et les offices qui avaient été l'occasion de ces enfantillages. Dans beaucoup d'église, après le *Benedicamus* des Vêpres, les enfants de chœur et les jeunes clercs se réunissaient à la sacristie, sortaient avec la croix, les torches, l'eau bénite et l'encens, portant solennellement une grosse pierre taillée en forme de cercueil et figurant l'Alleluia. Ils traversaient le sanctuaire et la nef, s'arrêtaient devant une fosse creusée au milieu du pavé. Là, l'un d'entre eux faisait l'aspersion et l'encensement comme à des funérailles, tandis que les autres avaient la bonté de pleurer, de se répandre en plaintes et en lamentations ; puis l'on refermait la fosse.

Dans un diocèse, voisin de Paris, un enfant de chœur apportait à l'église une toupie, autour de laquelle était écrit : « Alleluia » en belles lettres d'or, et à la fin des vêpres, aussitôt que les chœurs avaient répondu : *Deo gratias, alleluia, alleluia, alleluia*, les jeunes clercs chassaient la toupie à grands coups de fouet. Ces adieux étaient loin d'être tendres et respectueux. Aussi je conçois l'indignation peu contenue avec laquelle l'abbé Lebœuf, savant liturgiste du commencement du siècle dernier, parle de ces cérémonies assez bizarres. « Et cela, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, se faisait au vu et au su des chapitres des cathédrales et des évêques ! »

Le concile de Trente mit fin à ces usages. L'hymne des vêpres : *Alleluia ! Dulce carmen*, l'antienne du *Magnificat* disparurent dans les nouvelles éditions du bréviaire, et de tous ces adieux si tendres, si enthousiastes, il ne resta que cette salutation du bréviaire romain que l'on ne peut s'empêcher de trouver un peu sèche : *Benedicamus Domino, alleluia, alleluia*. Il est vrai que le carême actuel, avec ses adoucissements, ne fait plus avec les douces joies de Noël et l'allégresse du temps Pascal un contraste aussi saisissant. Cependant il est bien permis de regretter, non pas la toupie, mais les antiennes et surtout l'hymne : *Alleluia ! Dulce carmen* ; elle prêtait à la piété de nos pères des accents si tendres et si touchants !

Fr. Bernard-Marie.

LES



une école
Elles
à Saint-1
recueillie
vages ; n
Notre-D.

Je l'ai
le dénué

Sa cha
couvert d
pelle sert
cloison d
convers.
installé q
ment du

Six Sc
les unes
d'Angleter
anges de
pentionna
grosses pi
Il vient d'
Douleurs,
de cruelles

Les sau
des Sept-I

LES RELIGIEUSES FRANCISCAINES AU MANITOBA

CONVERSIONS EXTRAORDINAIRES

LES Sœurs franciscaines missionnaires de Marie viennent d'accepter avec une joie tout apostolique, dans une des missions les plus pénibles du diocèse de Saint-Boniface, une école-pensionnat pour les sauvages.

Elles dirigent déjà, depuis un an, une école de *blancs* et de *métis* à Saint-Laurent du Lac Manitoba, et elles ont même commencé à y recueillir des enfants qui seront le noyau d'un orphelinat pour les sauvages; mais je ne veux parler maintenant que de la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à 300 kilomètres de Saint-Boniface.

Je l'ai visitée et je puis vous assurer que rien ne rappelle mieux le dénuement de l'étable de Bethléem.

Sa chapelle est trop petite pour la population et le sanctuaire, couvert de chaume, fait pitié à voir. La partie supérieure de la chapelle sert de dortoir à douze petits sauvages séparés par une mince cloison de la modeste salle où logent deux Pères Oblats et un Frère convers. Le prophète Elie n'était pas assurément plus pauvrement installé que ces hommes de Dieu, enchantés d'imiter ainsi le dénuement du divin Maître et de ses fidèles serviteurs.

* * *

Six Sœurs franciscaines missionnaires de Marie nous sont arrivées, les unes de France (leur supérieure est bretonne), les autres d'Angleterre et du Canada, à la fin d'octobre dernier, comme des anges de paix pour prendre possession du *Boarding-School* (école-pensionnat), mauvais chantier, construit à la façon du pays avec de grosses pièces de bois recouvertes d'un mélange de paille et de boue. Il vient d'être décoré du nom de Couvent de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nom bien choisi, car tous ceux qui y ont passé ont connu de cruelles agonies!

Les sauvagions et les sauvageonnes que l'on élève à Notre-Dame des Sept-Douleurs, appelée jusqu'ici *Pine-Creek* (*crique du pin*), à

Marie.

cause des pins et des épinettes qui bordent la rivière dont les eaux vont au lac Winipigosis, sont charmants de douceur et de docilité ; mais ils sont fort mal vêtus. Point de matelats, ni de draps, ni de courte-pointes sur leurs lits grossiers et fort durs. Ils vivent de patates et aussi de poisson... quand il y en a.

Les bonnes Sœurs missionnaires ne sont pas effrayées du régime ; il sied à leur esprit de mortification et à leur règle austère. Elles ont bien un peu battu des ailes comme des colombes avant de poser le pied là où il y avait moins de danger de maculer leurs blancs vêtements ; mais bientôt elles ont fait la guerre à la poussière, et elles ont organisé une chasse en règle contre les minuscules parasites *sauteurs* ou *rampants*, qui avaient élu domicile dans tous les édifices. Maintenant la propreté a dû reprendre tous ses droits ; mais la pauvreté continue à régner en ces lieux. Au moins si nous pouvions offrir à ces bonnes Sœurs la consolation de recueillir tous les enfants que les parents païens ou autres nous offrent tous les jours !!

II

Nos sauvages sont bien disposés, et les conversions deviennent plus fréquentes. Un jour un sauvage sauteur tombe malade. Il avait passé sa vie dans le paganisme le plus grossier, et cependant il fit demander le supérieur de *Pine-Creek*, le R. P. Chaumont. Les chemins étaient affreux ; mais l'amour des âmes rend le prêtre intrépide.

Le malade reçoit la Robe-Noire avec joie, et il l'écoute avec attention lui parler des vérités éternelles de Jésus crucifié et du baptême.

« — Arrête, Robe-Noire, dit-il soudain. Quelqu'un me parle en même temps que toi. Il me dit de ne point t'écouter, que cela va me rendre malheureux. J'entends très-bien sa voix au fond de mon cœur. »

Quelle était cette voix qui détournait le malheureux de notre sainte religion ? Le missionnaire crut avec raison à une possession diabolique. Il apprend alors au malade à faire le signe de la croix.

« — La voix me le défend », disait le possédé ; mais quand même il obéit docilement à l'injonction du missionnaire qui conduisait sa main. Le calme se fit. Toutefois, il y eut encore quelques luttes

émouvante
livrait bata
il ne comp

Quand i

« — Je
tête ; i's m

« — Ne

Et, en e
ce prédesti
immunde
avait obéi.

Une aut
Noire. Il é
lui ayant,
en colère e
il ne pouv
Il se confe

A quoi
cation est
ces malhe
récompens

Les enfa
faire prier
prodigieux

Nous pe
les ressour
constructio
les trouve
truire au p
considérab

Qui don
ou Cris de
sable ! Qui
détresse !

émouvantes ; le P. Chaumont en était tout saisi. Il sentait qu'il livrait bataille à un être mystérieux véritablement présent, et jamais il ne comprit mieux l'efficacité du pouvoir divin donné au prêtre.

Quand il fut sur le point de baptiser le moribond, celui-ci lui dit :

« — Je redoute les esprits de tonnerre qui font du bruit dans ma tête ; ils me tourmenteront encore.

« — Ne crains rien, ils vont te quitter. »

Et, en effet, après le baptême, une paix complète inonda l'âme de ce prédestiné, jusqu'à sa dernière heure. Le prêtre avait dit : « *Exi, immunde spiritus.* — Sors, esprit immonde ». Et l'esprit immonde avait obéi.

Une autre fois, c'est le vieux *Nawokijik* qui veut voir la Robe-Noire. Il était si hostile à notre sainte religion qu'un missionnaire lui ayant, un jour, parlé de la vie éternelle et du baptême, il entra en colère et menaça de le tuer. Sa conversion fut complète et sincère : il ne pouvait pas, disait-il, « *se rassasier* » de prier et de se confesser. Il se confessa sept fois de suite dans la même journée.

* * *

A quoi attribuer ces conversions extraordinaires ? La seule explication est que le temps favorable et le jour du salut sont venus pour ces malheureuses tribus. C'est le secret de Dieu, qui veut ainsi récompenser les sacrifices de nos missionnaires.

Les enfants vont nous aider puissamment ; les parents aiment à les faire prier quand ils retournent chez eux, et on attribue des grâces prodigieuses aux ferventes invocations de ces chers petits.

Nous pourrions recevoir 75 à 80 enfants, si nous avions le local et les ressources nécessaires ; il y en a à peine 22 maintenant ! Les constructions actuelles laissent pénétrer le froid si facilement, que je les trouve à peine habitables durant l'hiver ; aussi, il faudra construire au printemps. Et puis la mission a dû dépenser une somme considérable pour faire venir de France ses religieuses.

Qui donc portera secours aux petits enfants, Sauteurs, Maskégons, ou Cris de Notre-Dame des Sept-Douleurs ? La charité est inépuisable ! Qui sait si quelques âmes ne seront pas touchées de leur détresse !

Lettre écrite par Mgr Langevin.

Une Semaine Religieuse

CE QU'ELLE DOIT ÊTRE

Le concours qu'il faut lui apporter

DANS une lettre qu'il vient d'adresser à la *Semaine religieuse* de son diocèse, Mgr l'évêque de Vannes donne les conseils suivants :

« En première ligne donc vous insérerez tous les actes officiels concernant le diocèse, les communiqués de l'évêché, le rappel des fêtes principales, des quêtes, des aumônes à faire, etc.

« Je désire que la *Semaine* porte, en second lieu, une courte chronique de Rome, des actes du Souverain-Pontife et des décisions des Congrégations pouvant intéresser le clergé et instruire les fidèles.

« Sans jamais entrer dans les discussions politiques, vous faisant un devoir absolu de ne jamais donner lieu aux polémiques touchant les personnes, pourquoi n'intercaleriez-vous pas, en troisième lieu, un résumé très succinct des principaux événements survenus dans notre France ? Les lecteurs qui ne reçoivent pas d'autres feuilles publiques seraient bien aise d'avoir un court résumé des faits de la semaine.

« Enfin, la quatrième partie, la plus importante, au moins par l'étendue, comprendrait les traits édifiants, les traits divers concernant la religion dans le diocèse et ailleurs, en un mot tout ce qui peut encourager le mouvement des âmes vers l'Eglise et vers Dieu.

« A ce propos, je ne crains pas de prier MM. les doyens de choisir dans leur canton un ou plusieurs chroniqueurs pour envoyer à M. le Rédacteur tous les renseignements capable d'édifier et d'intéresser les lecteurs. Avant tout, il faut éviter les longs articles : dix lignes suffisent pour le récit d'une fête, d'une cérémonie locale. Les correspondants feraient bien, au lieu de composer de longs articles qui fatiguent aussi bien l'auteur que les abonnés, de rédiger leurs nouvelles en style télégraphique, indiquant exactement les choses et laissant au rédacteur le soin de mettre la forme, selon les circonstances. En tous cas, cher M. le chanoine, sans vouloir blesser aucune

suscept
necessa

« La
facilem
chrétien

« L'a
Sans cr
frais et
quoi, pa
à la ma
tes ! Po
des arm

« C'es
lettre. J
si fidèle
nécessit
buer en
propage

Apo:

Inte

DIVI
d
cette jot
intention
sur l'aut

Je vou
Dieu de
min du c

Résolut
notre am

susceptibilité, vous resterez libre de faire toutes les coupures nécessaires dans l'intérêt de notre feuille hebdomadaire.

« La *Semaine religieuse* ainsi rédigée et entendue deviendrait facilement la lecture du dimanche dans toutes les familles chrétiennes.

« L'apostolat par la presse est une nécessité de l'heure actuelle. Sans créer de nouveaux journaux, ce qui entraîne de grands frais et qui offre à peu près d'insurmontables difficultés, pour-quoi, par d'heureuses transformations, ne pas rendre accessibles à la masse des fidèles les publications religieuses déjà existantes ! Pourquoi contre la propagande hostile ne pas nous servir des armes que nous avons entre les mains ?

« C'est cette pensée, cher M. le chanoine, qui inspire ma lettre. J'ose espérer que tout le clergé de Vannes, si dévoué, si fidèle à suivre la direction de son évêque, comprendra la nécessité d'améliorer notre cher *Semaine religieuse*, d'y contribuer en vous fournissant les renseignements utiles et en la propageant de tout son pouvoir

Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacre-Cœur

*Intention générale du mois de février 1899, approuvée et
bénie par Notre Saint-Père le Pape :*

Le clergé des paroisses

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier, pour les prêtres chargés par Dieu de gouverner nos paroisses et de nous enseigner le chemin du ciel.

Résolution pratique : Témoigner à notre pasteur notre respect, notre amour et notre obéissance.

MGR BEGIN

Imposition du Pallium

SA Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, a été revêtu solennellement du sacré pallium, dimanche dernier, le 22 janvier.

Nos lecteurs qui connaissent les vertus et les éminentes qualités du vénéré prélat, qui se rappellent ses relations d'étroite et vieille amitié avec Mgr l'archevêque, se réjouiront, comme nous, de cet heureux événement.

Nous n'entrerons pas dans les détails de l'imposante cérémonie qui s'est déroulée dans la basilique de Québec ; mais ce nous est un bonheur de constater qu'elle a été marquée par un immense concours et par une pompe exceptionnelle.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a présidé à la collation du pallium. Si nous ne nous trompons pas, c'est la troisième fois que le prélat est appelé à remplir cette fonction.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé L.-A. Paquet, un des orateurs sacrés et des théologiens les plus distingués du pays.

On remarquait dans l'assistance dix évêques, plusieurs prélats et supérieurs d'ordre religieux, un grand nombre de prêtres et de séminaristes, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et des représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

AUX PRIERES

Sr Marie-Modeste, née Antoinette Dubois, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme Piché, décédée à Terrebonne.

Mme Césarine Marsolais, épouse de M. Fabien Perrault, décédée à Saint-Alexis.

S

ductio
pastor
numér
10
celle c
20
de Jés
30
le Sain
40
Jésus
50
lieu de
60
exauce
le text

N

tion d
Le j
jour
nouve
premi
Le
l'expir

LITANIES DU SACRÉ-COEUR

Quelques corrections

SON Eminence le cardinal Perraud ayant témoigné son regret que quelques petites fautes se fussent glissées dans la traduction française des Litanies du Sacré-Cœur, jointes à sa lettre pastorale et que nous avons reproduites dans un de nos derniers numéros, nous croyons devoir signaler ces fautes sans retard.

1o L'invocation : Esprit Saint qui êtes Dieu doit être placée avant celle qui s'adresse à la sainte Trinité.

2o A la première invocation il faut ôter la virgule et dire : Cœur de Jésus Fils du Père éternel.

3o La seconde doit être ainsi rectifiée : Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge-Mère.

4o A la quatrième invocation, ôter la virgule et dire : Cœur de Jésus Majesté infinie.

5o Aux deux premiers *Agnus Dei*, il doit y avoir : Seigneur au lieu de Jésus et au troisième simplement : ayez pitié de nous.

6o Les deux invocations : Jésus-Christ. écoutez-nous ; Jésus-Christ, exaucez-nous, qui suivent le dernier *Agnus*, ne se trouvant pas dans le texte latin, doivent être supprimées.

INFORMATIONS

Le XXe Siècle

NOUS sommes entrés non point dans la dernière année du XIXe siècle, comme on le dit, trompé par la fascination des chiffres, mais dans l'avant-dernière.

Le jour de l'an I du XXe siècle, sera le 1er janvier 1901, ce jour marquera le commencement de la première année du nouveau siècle, comme le 1er janvier de l'année 1900, sera le premier jour de la dernière année du siècle qui s'écoule.

Le premier siècle de l'ère chrétienne ne s'est terminé qu'à l'expiration des cent ans révolus, c'est-à-dire le dernier jour de

l'an 100 ; il n'en peut être autrement du XIXe siècle qui finira de même le 31 décembre 1900 à minuit, et non point le 31 décembre 1899.

Le Jubilé séculaire

Il'y a une institution très ancienne dans l'Eglise pour nous faire passer saintement d'un siècle à l'autre : c'est le grand jubilé séculaire. Selon la tradition, la bulle instituant l'ouverture du grand jubilé de pénitence devra être promulguée à la prochaine fête de l'Assension. A Noël de l'an prochain, le jubilé commencera par l'ouverture des « Portes Saintes » des basiliques de Latran, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure.

Ce jubilé a lieu tous les vingt-cinq ans. Dans notre siècle, les Souverains-Pontifes ont été empêchés plusieurs fois d'ouvrir la Porte Sainte. En 1800, le Saint-Siège était vacant, Pie VI était mort à Valence, et les cardinaux tenaient le conclave à Venise pour élire le pape Pie VII. C'est seulement en 1825 que Léon XII put ouvrir la Porte Sainte. En 1850, l'exil de Pie IX à Gaëte, et en 1875, l'occupation de Rome par les Italiens ont empêché le même Pontife de procéder à l'ouverture solennelle de l'année sainte. Espérons, qu'au moins pour la fin du siècle, le Pontife suprême pourra, avec les cérémonies traditionnelles, ouvrir la grande année jubilaire d'indulgences et de grâces, qui déjà au moyen-âge attirait dans la Ville Eternelle des pèlerins de toutes les parties du monde.

Ode latine de Léon XIII

Le comité international qui, sous l'initiative du comité central de Rome, prépare de solennels hommages à rendre au Divin Rédempteur, pour expier les crimes du siècle finissant et pour saintement inaugurer le nouveau, vient de prier le Souverain-Pontife, par l'organe du président d'honneur du comité romain, S. Em. le cardinal Dominique Jacobini, de vouloir bien consacrer son talent poétique à célébrer les bienfaits de la Rédemption.

On assure que le Saint-Père, accueillant cette demande, emploie, en effet, les rares loisirs de son ministère apostolique à la composition d'une ode latine qui sera comme l'hymne de foi et d'amour envers le Sauveur du monde, et l'on ajoute que le compositeur sacré, M. l'abbé Perosi, déjà illustre par ses

grands ora
la poésie p
On aura
propre ass
tions vivifi

Les franc
siècle et l'o
hommage
droit hom

Cela n'es
augmentée
Naples po
Vatican, ré

A ces pat
singes. C'e
Darwin.

Après la
prêtre offrit
chaque jour
s'accomplit
nent acadé
me touche p
Pour beau
paroles valer

Deux faits
constaté, dan
glise cathol

L'empereu
création à Sa
française, qui

En outre, l'
neur général
cause des rap
clergé catholi

grands oratorios, a accepté de mettre en musique les paroles de la poésie pontificale.

On aura ainsi un double chef-d'œuvre de l'art religieux, bien propre assurément à transmettre au vingtième siècle les traditions vivifiantes dont l'Eglise est la gardienne.

Une contre-manifestation

Les francs-maçons ont décidé de célébrer la fin du présent siècle et l'ouverture du siècle prochain au moyen d'un solennel hommage à Satan, au moment même où les catholiques rendront hommage à Jésus-Christ et à son Vicaire sur la terre.

Cela n'est qu'une seconde édition, ni revue, ni corrigée, ni augmentée, du fameux anti-concile maçonnique convoqué à Naples pour faire opposition au concile œcuménique du Vatican, réuni à Rome en 1869.

A ces pauvres francs-maçons, il ne reste plus que le rôle de singes. C'est peut-être pour cela qu'ils exaltent la théorie de Darwin.

Belles paroles de M. Brunetière

Après la belle conférence de M. Brunetière à Besançon, un prêtre offrit à l'orateur, en témoignage de reconnaissance, de prier chaque jour pour que Celui qui est le maître du travail qui s'accomplit dans les âmes accomplisse son œuvre en lui. L'éminent académicien répondit : « Vous ne sauriez rien faire qui me touche plus profondément. »

Pour beaucoup, et devant Dieu surtout, ces simples et belles paroles valent au moins autant que le plus éloquent discours.

L'église en Russie

Deux faits significatifs viennent de confirmer le progrès déjà constaté, dans l'attitude du gouvernement russe vis-à-vis l'église catholique.

L'empereur de Russie vient de signer un ukase autorisant la création à Saint-Petersbourg d'une église catholique purement française, qui relèvera de l'archevêque de Mohilev.

En outre, l'empereur a révoqué de ses fonctions le gouverneur général de la Pologne russe, le prince Imeretynski à cause des rapports très tendus qui existaient entre lui et le haut clergé catholique. Le prince Imeretynski poursuivait envers

les catholiques de Pologne une politique très hostile. Sa destitution semble bien une nouvelle preuve des sentiments d'équité et de générosité dont l'empereur est animé.

Emprisonnement pour outrage à la Sainte Vierge

Un journalier originaire de Wissembours, en Alsace, le nommé Franz Pétermann, s'étant permis des paroles outrageantes envers la Sainte Vierge à propos de l'Immaculée Conception, fut déféré à la justice. L'*Elsaesser* dit que la chambre correctionnelle de Colmar octroya un emprisonnement d'un mois à cet individu pour outrage envers l'Eglise, « attendu, dit l'arrêt, qu'outrage la mère de Dieu, c'est un outrage envers l'Eglise romaine elle-même ; l'outrage est continué par les paroles offensantes de l'inculpé sur le dogme de l'Immaculée Conception porté à la connaissance publique, en date du 8 décembre 1854, dogme qui a une signification caractéristique pour l'Eglise romaine. »

PRIERE

Pour la conversion des francs-maçons

LES *Analecta Ecclesiastica* publient un bref émané récemment du Saint-Siège, par lequel une indulgence de 100 jours, applicable aux âmes du purgatoire, est accordée à tous ceux qui réciteront la prière suivante :

« Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui vous plaisez à faire éclater votre toute-puissance, principalement en pardonnant aux pécheurs ; vous qui avez dit : « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, » nous implorons la clémence de votre Cœur sacré pour les âmes créées à l'image de Dieu qui ont été misérablement trompées par les séductions perfides de la Franc-Maçonnerie et se précipitent dans la voie de leur perte éternelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que l'Eglise, votre sainte Epouse, soit opprimée par eux plus longtemps ; mais apaisé par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, et par les prières des justes, daignez vous souvenir de votre miséricorde infinie. Oubliez leur perversité et faites que, revenant à vous, ils consolent l'Eglise par une éclatante pénitence et obtiennent la gloire éternelle. Vous qui vivez et réignez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »